

Enedis - Cellule AU - CU

MAIRIE DE MARON  
SERVICE URBANISME  
LE BOURG  
36120 MARON

Téléphone : 0969321873  
Télécopie : 0247766155  
Courriel : cen-are@enedis.fr  
Interlocuteur : ROINSSARD JULIAN

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

Orléans CEDEX 2, le 21/02/2019

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'autorisation d'urbanisme PC03611219N0001 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : LA PIECE DES TAILLES  
36120 MARON  
Référence cadastrale : Section ZC, Parcelle n° 1-2  
Section A, Parcelle n° 824-826  
Nom du demandeur : NASS XAVIER

Suite à mon entretien téléphonique ce jour avec Madame DUPUY Emilie (Architecte), je vous confirme que nous prenons en compte pour l'instruction de ce permis de construire que ce projet ne nécessite pas un nouveau raccordement au réseau électrique.

Compte tenu des informations reçues concernant ce projet et sans précision particulière de votre part, nous avons considéré que ce projet n'a pas d'impact sur l'alimentation électrique. Par conséquent, aucune intervention n'est nécessaire sur le réseau public de distribution d'électricité.

Cette réponse reste valable sur la base des hypothèses précédentes pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**JULIAN ROINSSARD**

Votre conseiller



1/1

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*